

8.3 Registre des privilèges et statuts de la ville de Nice du XIII^e au XV^e siècle, Ni mazzo 2 N°1

Ces statuts organisent la vie de la commune, par exemple la façon dont sont élus le conseil de ville et les syndics (aujourd'hui conseil municipal). Ils ont été accordés par les comtes de Provence puis par les ducs de Savoie.